



Aide aux pays de l'est

Evaluation du programme de coopération en Roumanie

L'essentiel en bref

L'examen de la coopération suisse en Roumanie avait pour but de vérifier si le programme de la DDC en Roumanie était mis en œuvre de manière efficace et efficiente et d'identifier, le cas échéant, des potentiels d'amélioration. Un intérêt particulier a été porté aux activités faisant l'objet d'interventions dans plusieurs projets, par exemple le domaine de l'attribution de crédits à des PME que l'on retrouve de manière plus ou moins marquée dans la plupart des projets.

Les projets ayant fait l'objet d'une analyse plus approfondie, disposaient de crédits engagés par la DDC d'un montant total de 26,6 millions de francs.

Les principaux résultats sont les suivants:

- L'approche «bottom-up» qui a présidé à l'établissement du programme DDC en Roumanie et l'absence du bureau de coordination de la DDC jusqu'en 1996 ont eu pour conséquence que la coopération suisse en Roumanie s'est par le passé caractérisée par une certaine faiblesse dans l'orientation stratégique des projets, notamment en matière de concentration des activités. Les effets de cette situation se font sentir encore actuellement. Il y a cependant lieu de relever que, dans l'intervalle, la DDC a pris des mesures allant dorénavant dans le sens d'une stratégie globale et cohérente.

Un potentiel d'amélioration a encore été relevé au niveau de l'échange de connaissances et de la coordination des interventions, qui jouent un rôle central du fait de la multiplicité des acteurs en présence. De même, les flux d'informations entre centrale et bureau de coordination sont encore susceptibles d'être améliorés, afin de garantir un suivi optimal des projets. En ce qui concerne les activités menées par les projets, les résultats de l'analyse sont dans l'ensemble positifs. Nos constatations et nos recommandations portent essentiellement sur les points suivants :

- Les résultats atteints par les projets « Association de tourisme de montagne Prahova » et « Fondation pour l'amélioration de l'assistance médicale », (crédits engagés pour les trois projets d'un montant total de 2,4 millions de francs), apparaissent convaincants. La durabilité des effets de ces projets semble assurée. Par contre, en ce qui concerne le projet d'équipement et de développement de la culture de fruits dans la vallée de Cricov, sa durabilité peut être mise en doute en l'absence d'investissements massifs de l'aide suisse.
- Le projet « Réorganisation de l'élevage bovin et d'insémination artificielle en Transylvanie (REBIAT) » d'un coût total de 4,2 millions de francs, visant à appuyer l'organisation des producteurs agricoles par la mise en place des structures indépendantes capables d'offrir les services nécessaires à l'amélioration de l'élevage et de la production agricole, s'est développé en un projet de soutien aux petits agriculteurs aux activités multiples. Au vu des résultats des analyses, l'efficacité de ce projet peut être mise en doute. D'une part, le groupe-cible, constitué de petits agriculteurs pratiquant pour une large part l'élevage à des fins d'autoconsommation, ne paraît a priori pas adéquat. D'autre part, en raison du faible pouvoir d'achat de ces petits producteurs, la durabilité des structures syndicales mises en place sans financement de la DDC apparaît incertaine. Outre ces points stratégiques, d'autres questions se posent, notamment celle de l'attribution de l'ensemble des mandats du projet REBIAT à une association suisse qui dispose de compétences techniques en matière d'élevage, mais qui n'est pas spécialisée dans la création de structures organisationnelles, qui représentent pourtant une dimension centrale du projet. Celui-ci ayant été attribué sans procédure d'appel d'offre, il n'a pas été procédé à l'examen des compétences spécifiques qu'offrent d'autres entreprises dans ce domaine.
- En ce qui concerne la promotion des petites et moyennes entreprises en Roumanie par le biais de la formation, de l'investissement et du crédit, il s'avère nécessaire de considérer, dès aujourd'hui, les orientations à prendre pour ces différents projets (coût total de 14,6 millions de francs) compte-tenu notamment de l'évolution de la situation bancaire roumaine. La question de l'utilisation future des fonds rotatifs à disposition des associations partenaires roumaines des projets, doit être discutée et clarifiée aussitôt que possible.

Dans sa prise de position la DDC s'est montrée ouverte aux remarques et s'est engagée à suivre nos recommandations.